

Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Azergues

LE SMBVA RECRUTE UN(E) CHARGE(E) DE MISSION PAPI

DOMAINE D'ACTIVITE

Prévention des risques d'inondation

MISSIONS

Placé(e) sous la responsabilité du directeur du syndicat et en partenariat avec le technicien-conducteur d'opérations, le/la chargé(e) de mission aura en charge l'animation et la mise en œuvre opérationnelle du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Azergues sur la période 2019-2024 (cf. présentation synthétique en annexe).

Cette mission consistera notamment en :

- le pilotage et la mise en œuvre des actions du PAPI inscrites sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat ;
- le suivi des actions non placées sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat ;
- la programmation annuelle des actions (inscription budgétaire, planification opérationnelle...) ;
- la gestion des subventions liées au financement du poste et des actions du PAPI ;
- le relationnel et les négociations avec les élus, les partenaires administratifs et financiers, les propriétaires riverains et les acteurs locaux impactés par les aménagements ;
- le suivi de l'avancement des opérations (tableau de bord, indicateurs de suivi, SAFPA), l'établissement de bilans annuels et d'un bilan final en fin de procédure ;
- la surveillance, la prévision et l'alerte aux crues ;
- la prise en charges des actions de prévention des inondations non inscrites au PAPI et la conduite des éventuels expertises et travaux post-crues.

PROFIL

- niveau de formation BAC+4/5 ou équivalent dans le domaine d'activité,
- connaissances exigées dans le domaine des risques et de la prévention des inondations ;
- expérience minimale souhaitée dans le domaine,
- maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel...) et SIG (Qgis),
- permis B indispensable.

QUALITE EXIGEEES DU CANDIDAT

- goût prononcé pour la problématique de gestion du risque,
- capacités d'organisation, d'autonomie et de rigueur,
- facilités en communication écrite et orale, aptitude à bien communiquer avec des publics variés,
- faculté à négocier avec des interlocuteurs rétifs,
- disponibilité, dynamisme, réactivité et esprit d'initiative,

Une réelle motivation et une forte implication personnelle sont attendues du candidat.

TYPE DE POSTE

- CDD 3 ans renouvelable,
- poste à temps plein (35 h),
- Lieu de travail : mairie d'Ambérieux d'Azergues - déplacements à prévoir sur Lyon, dans le bassin versant de l'Azergues et les territoires voisins (remboursement des déplacements sur la base des tarifs administratifs en vigueur) - véhicule non fourni
- bureau ($\approx 80\%$), terrain ($\approx 20\%$),
- rémunération fonction du profil et de l'expérience du candidat,
- prise de fonction souhaitée début octobre 2019.

Adresser CV et lettre de motivation avant le 20/09/2019 à :

Monsieur le Président du SMBVA
42 rue de la Mairie
69480 AMBERIEUX D'AZERGUES
contrat.riviere.azergues@wanadoo.fr

Pour tout renseignement : 06.80.07.49.92



Le syndicat de rivière Azergues, porteur d'un ambitieux Programme d'Action de Prévention contre les Inondations

L'Azergues et ses affluents sont des cours d'eau caractérisés par des crues rapides susceptibles de causer d'importants dégâts aux biens et activités implantés en lit majeur. Les inondations de décembre 2003 et novembre 2008 sont encore dans toutes les esprits, avec pour conséquences environ 200 habitations inondées, une trentaine d'entreprises touchées et une vingtaine de routes coupées.

Dans la perspective de mieux prévenir ce risque, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (SMBVA) a conduit durant 3 années un important travail d'étude et de concertation afin de définir un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI). Après un certain nombre d'allers-retours avec les services de l'Etat et son examen par diverses commissions, le projet de PAPI Azergues a été approuvé définitivement le 04 juillet 2019 par la Commission Mixte Inondation siégeant au Ministère de la Transition écologique et solidaire à Paris.

La stratégie de prévention des inondations élaborée par le syndicat pour le bassin versant de l'Azergues repose sur les 3 piliers complémentaires suivants :

- le **renforcement de la résilience au risque inondation**, ce qui passe par le maintien d'une culture du risque, la réduction de la vulnérabilité des biens et activités, l'alerte aux crues, la gestion de crise et le retour à la normale en situation post-crue ;
- la **non-aggravation de l'aléa**, ce qui implique une meilleure prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme afin de ne pas augmenter l'imperméabilisation des sols et les ruissellements qui en découlent ;
- la **conciliation** de la **gestion des milieux aquatiques** et de la **prévention des inondations**, principe que le syndicat de rivière met systématiquement en œuvre dans son action quotidienne.

Cette stratégie de prévention des inondations se décline en un programme opérationnel équilibré de 24 actions réparties entre les 7 axes exigés par l'Etat pour répondre aux critères d'éligibilité à la labellisation PAPI.

Le montant financier global du programme s'établit à la somme de 7,1 millions d'euros HT, dont 5,4 millions d'euros HT (soit 75%) pour les travaux d'aménagement des ruisseaux d'Alix et de la Goutte Molinant visant à protéger les villages de Châtillon d'Azergues et de Chessy-les-Mines contre des crues proches de la centennale. Ce programme bénéficiera des aides de l'Etat (Fonds Barnier) à hauteur de 50% ainsi que d'éventuelles subventions émanant d'autres partenaires, dont l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

La mise en œuvre du programme s'échelonnera sur la période 2019-2024.

Le syndicat se porte maître d'ouvrage des actions suivantes inscrites au programme opérationnel de ce PAPI pour la période 2019-2024 :

N° Axe action	Intitulé de l'action
Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	
1-2	<i>Capitaliser les données sur les crues historiques</i>
1-3	<i>Créer le site Internet du SMBVA</i>
1-4	<i>Elaborer une stratégie de communication à destination du grand public</i>
1-5	<i>Animer des programmes pédagogiques auprès des scolaires</i>
1-6	<i>Définir des supports de communication spécifiquement dédiés aux acteurs locaux</i>
Axe 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations	
2-1	<i>Animer et pérenniser le dispositif Vigie crues Azergues</i>
Axe 3 : alerte et gestion de crise	
3-1	<i>Elaborer et harmoniser les PCS</i>
3-2	<i>Anticiper les actions de gestion de crises (exercices, REX)</i>
Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	
4-1	<i>Contrôler le respect et la bonne application du PPRNi Azergues</i>
4-2	<i>Veiller à la prise en compte du ruissellement urbain dans les projets d'urbanisme</i>
Axe 5 : actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes	
5-1	<i>Diagnostiquer la vulnérabilité des biens et activités</i>
5-5	<i>Acquérir un bien menacé pour destruction</i>
Axe 6 : gestion des écoulements	
6-1	<i>Supprimer le risque de rupture de l'étang de Longvert à Chessy</i>
6-2	<i>Limiter l'inondation par la Goutte Molinant des enjeux exposés à Chessy</i>
6-3	<i>Limiter l'inondation par le ruisseau d'Alix des enjeux exposés à Châtillon d'Azergues</i>
6-4	<i>Recourir à une mission d'A.M.O. pour le pilotage de la mise en œuvre des actions 6.2, 6.3 et 7.1</i>
Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydraulique	
7-1	<i>Protéger les enjeux exposés aux inondations de l'Alix à Châtillon d'Azergues</i>
Axe 0 : actions de gouvernance	
0.1	<i>Animer la démarche du PAPI</i>